



**PREFECTURE  
REGION ILE DE  
FRANCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°IDF-027-2023-03

PUBLIÉ LE 9 MARS 2023

# Sommaire

## **Direction régionale et interdépartementale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Ile de France /**

IDF-2023-01-18-00015 - Arrêté Relatif au renouvellement de la composition du comité régional de l'enseignement agricole d'Île-de-France **??** (7 pages) Page 3

Direction régionale et interdépartementale de  
l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Ile  
de France

IDF-2023-01-18-00015

Arrêté Relatif au renouvellement de la  
composition du comité régional de  
l'enseignement agricole d'Île-de-France

## **ARRÊTÉ**

Relatif au renouvellement de la composition du comité  
régional de l'enseignement agricole d'Île-de-France

Le préfet de la région d'Île-de-France,  
Préfet de Paris,  
Commandeur de l'Ordre National du Mérite  
Officier de l'ordre national du Mérite,

VU le code rural et de la pêche maritime, livre VIII, titre I et notamment ses articles L 814.1, L 814.4 et R 814.33 à R 814.40,

VU le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements,

VU le décret n°2010-429 du 29 avril 2010 relatif à l'organisation et aux attributions des directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt,

VU le décret n° 2010-687 du 24 juin 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État dans la région et les départements d'Île-de-France,

VU l'arrêté préfectoral n°07-826 du 29 mai 2007 portant habilitation des organisations syndicales à vocation générale d'exploitants agricoles à siéger au sein de certains organismes, commissions ou comités professionnels ou organismes mentionnés au I de l'article 2 de la loi n°99.574 du 9 juillet 1999 d'orientation agricole,

VU l'arrêté ministériel du 5 août 2019 nommant Monsieur Benjamin BEAUSSANT, ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts, directeur régional et interdépartemental de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt pour la région Île-de-France,

SUR proposition du directeur régional et interdépartemental de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt pour la région Île-de-France,

## **ARRÊTE**

### **ARTICLE 1:**

Le comité régional de l'enseignement agricole d'Île-de-France est présidé par le préfet de région ou par son représentant, et comprend les membres suivants :

Le Ponant  
5 rue Leblanc  
75911 PARIS CEDEX 15  
draaf-ile-de-france@agriculture.gouv.fr  
<http://driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr/>

**I - Au titre du 1° de l'article L. 814-1 :**

a) Représentants de l'État :

<b>TITULAIRE</b>	<b>SUPLÉANT</b>
Le directeur régional et interdépartemental de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Île-de-France	Le chef du service régional de la formation et du développement
Le directeur régional et interdépartemental adjoint de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Île-de-France	son représentant
Le recteur de l'Académie de Paris	son représentant
Le recteur de l'Académie de Créteil	son représentant
Le recteur de l'Académie de Versailles	son représentant
Le directeur régional et interdépartemental de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités d'Île-de-France	son représentant

NB : seul le recteur de l'académie de Paris a voix délibérative.

b) Conseillers régionaux :

<b>TITULAIRE</b>	<b>SUPLÉANT</b>
Jérôme REGNAULT	Jean-François RENARD
Benoit CHEVRON	Gérard HEBERT

c) Le président de la chambre d'agriculture de région Île-de-France :

<b>TITULAIRE</b>	<b>SUPLÉANT</b>
Amandine MURET BEGUIN	Sébastien GUERINOT

d) Un directeur d'établissement public d'enseignement agricole ou vétérinaire :

<b>TITULAIRE</b>	<b>SUPLÉANT</b>
Yves GUY	Rémi PROT

e) Représentants des associations ou organismes responsables d'établissements d'enseignement agricole privés :

1) Représentants régionaux de l'Union nationale rurale d'éducation et de promotion (UNREP) :

Le Ponant  
5 rue Leblanc  
75911 PARIS CEDEX 15  
draaf-ile-de-france@agriculture.gouv.fr  
<http://driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr/>

<b>TITULAIRE</b>	<b>SUPPLÉANT</b>
Denis DUGORD	Léon GARAIX
Laurent BATREAU	(N. D.)*

\* (N.D.) : représentant non désigné par la structure membre du CREA.

2) Représentant régional du Conseil national de l'enseignement agricole privé (CNEAP) :

<b>TITULAIRE</b>	<b>SUPPLÉANT</b>
Thierry DEDIEU	Jean BOSTVIRONOIS

3) Représentant régional de l'Union nationale des maisons familiales rurales d'éducation et d'orientation :

<b>TITULAIRE</b>	<b>SUPPLÉANT</b>
Gérard GUYON	Moustapha SANAOUI

## **II - Au titre du 2° de l'article L. 814-1 :**

a) Représentants des organisations syndicales des personnels de l'enseignement agricole public :

1) Représentants de l'Elan commun CGT SNETAP SNUITAM SUD :

<b>TITULAIRE</b>	<b>SUPPLÉANT</b>
Carlos PEREIRA	Doudou DIENG
Claire PINAULT	Sabri DJELIDI
Virginie PERON	Matthieu BODET
Fatiha LOUNICI	Delphine ORIOL
Aude CANALE	Valérie HOURLIER
Maribel LACOSTE	Benoit DEBARNOT
Emilie FAIRIER	Maryse ANGLES
Antonio DOS SANTOS	Laurence NAVARRO-DREVET

b) Représentants des organisations syndicales des personnels de l'enseignement agricole privé :

Le Ponant  
5 rue Leblanc  
75911 PARIS CEDEX 15  
draaf-ile-de-france@agriculture.gouv.fr  
<http://driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr/>

1) Représentants de la FEP - CFDT :

<b>TITULAIRE</b>	<b>SUPPLÉANT</b>
Jean-Marc RAFENBERG	Marc GIRAUD
Nicole SAMIMI	Martine SAINTJEAN
Christine BAUDOIN	Julien FOIZEL

2) Représentant de la SNEC - CFTC :

<b>TITULAIRE</b>	<b>SUPPLÉANT</b>
Marie-Françoise RAISIN	Estelle CLAVERIE-TICO

**III - Au titre du 3° de l'article L. 814-1 :**

a) Représentants des organisations représentatives des parents d'élèves de l'enseignement agricole :

1) Représentants des organisations représentatives des parents d'élèves des établissements d'enseignement agricole public :

FCPE :

<b>TITULAIRE</b>	<b>SUPPLÉANT</b>
Wilfridine KOUKOU	Alexandre ROYER

UNAAPE :

<b>TITULAIRE</b>	<b>SUPPLÉANT</b>
Lionel CANET	Fatiha EL HAMED

Association des parents d'élèves Bougainville :

<b>TITULAIRE</b>	<b>SUPPLÉANT</b>
Anne GARNIER	Claudine PRUDENT COMSEL

2) Représentant des organisations représentatives des parents d'élèves des établissements d'enseignement agricole privés ayant passé contrat avec l'État, désigné par l'Union nationale rurale d'éducation et de promotion (UNREP) :

<b>TITULAIRE</b>	<b>SUPPLÉANT</b>
Christine BOURDEL	(N.D.)

- 3) Représentant des organisations représentatives des parents d'élèves des établissements d'enseignement agricole privés ayant passé contrat avec l'État désigné par le Conseil national de l'enseignement agricole privé (CNEAP) :

<b>TITULAIRE</b>	<b>SUPPLÉANT</b>
(N.D.)	(N.D.)

- 4) Représentant des organisations représentatives des parents d'élèves des établissements d'enseignement agricole privés ayant passé contrat avec l'État désigné par l'Union nationale des maisons familiales rurales d'éducation et d'orientation :

<b>TITULAIRE</b>	<b>SUPPLÉANT</b>
Élisabeth GROENEWEG	Marie-Noëlle TAPIA

b) Représentants des organisations professionnelles et syndicales représentatives au plan régional des employeurs, des exploitants et des salariés :

- 1) Représentants des organisations professionnelles et syndicales représentatives des exploitants et employeurs des secteurs de la production agricole, de la transformation et de la commercialisation des produits agricoles :

Représentants de la Fédération régionale des syndicats d'exploitants agricoles (FRSEA) :

<b>TITULAIRE</b>	<b>SUPPLÉANT</b>
Antoine HEUSELE	Frédéric GUICHARD
Marc BARRIER	Mathieu PENEL

Représentant des jeunes agriculteurs de Seine et Marne et d'Île-de-France

<b>TITULAIRE</b>	<b>SUPPLÉANT</b>
Alix HEURTAUT	Frédéric COIBION

Représentant de l'Union nationale des entreprises du paysage (U.N.E.P.) :

<b>TITULAIRE</b>	<b>SUPPLÉANT</b>
Claude RAUX	(N.D.)

- 2) Représentants des salariés de l'agriculture et des industries agroalimentaires appartenant aux organisations syndicales les plus représentatives au plan régional :

Le Ponant  
5 rue Leblanc  
75911 PARIS CEDEX 15  
draaf-ile-de-france@agriculture.gouv.fr  
<http://driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr/>



Représentant de la CGT – Fédération nationale agroalimentaire (FNAF-CGT) :

<b>TITULAIRE</b>	<b>SUPPLÉANT</b>
Alexandre TORTI	Zohra KRITLY-COLLIN

Représentant de la CFDT – Fédération générale de l'agroalimentaire (FGA-CFDT) :

<b>TITULAIRE</b>	<b>SUPPLÉANT</b>
Elisabeth RUEL	Franck TIVIERGE

**IV - Au titre du 4° de l'article L. 814 -1 :**

a) Représentant des élèves et étudiants des établissements d'enseignement agricole publics

<b>TITULAIRE</b>	<b>SUPPLÉANT</b>
Théo DEVRIEZE	Louise FERRER

b) Représentant des élèves et étudiants des établissements d'enseignement agricole privés

<b>TITULAIRE</b>	<b>SUPPLÉANT</b>
(N.D.)	(N.D.)

Sont nommés personnalités qualifiées, à titre consultatif, conformément à l'article R. 814-35 du code rural et de la pêche maritime :

<b>PERSONNALITÉS QUALIFIÉES</b>	
Laurence STEY	Déléguée régionale de l'association pour l'emploi des cadres, ingénieurs et techniciens l'agriculture et de l'agroalimentaire
Perrine VACHER	Directrice de l'enseignement et de la vie étudiante de l'école nationale supérieure du paysage
Vanessa POTTIER	Déléguée régionale de l'association régionale des industries agroalimentaires

Le Ponant  
5 rue Leblanc  
75911 PARIS CEDEX 15  
draaf-ile-de-france@agriculture.gouv.fr  
<http://driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr/>

ARTICLE 2 :

A l'exception des représentants de l'Etat, de la Région et des élèves et étudiants, les membres du comité régional de l'enseignement agricole sont nommés pour trois ans.

ARTICLE 3 :

Cet arrêté abroge celui adopté le 23 juin 2022.

ARTICLE 4 :

Le préfet, secrétaire général de la préfecture de la Région d'Île-de-France et le directeur régional et interdépartemental de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Île-de-France.

Fait à Paris, le 18 janvier 2023

Pour le préfet et par délégation,  
le directeur régional et interdépartemental  
de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt

SIGNE

Benjamin BEAUSSANT